

Image not found or type unknown



Licenciement cause réelle et sérieuse ou faute grave??

Par **val**, le **10/01/2008** à **12:33**

bonjour j'etais en congé parental et je devais reprendre mon travail le 02/01/08, je ne me suis pas présentée car nous ne sommes pas arrivés à se mettre d'accord avec mon employeur sur les modalités de mon retour. Il m'avait dit qu'il allait effectuer un licenciement pour motif cause réelle et sérieuse et maintenant il revient sur sa parole pour un licenciement pour faute. En a-t-il le droit et quels sont mes recours?